

COMMISSION REGIONALE DES FINANCES

Réunion du 30 novembre 2018 à Bourgoin

Membres Présents :

Outre les membres de droit Marcel FERRARI (Président de la Ligue), Jérôme VILLON (Directeur Général) et Jean PFAENDER (Président de la commission), étaient présents Philippe COLLARD (CTS), Chantal FERRARI (Trésorier Général Adjoint), René GERGELE et François JOUSSE.

Xavier DEMAY (Trésorier Général) avait prévenu de son indisponibilité et n'a donc pas assisté à la réunion.

Ouverture de la séance à 10h10

L'examen des recettes et dépenses des 10 premiers mois de 2018 reposait sur le fichier transmis plus d'une semaine plus tôt par e-mail à chaque participant.

Trois sujets étaient à l'ordre du jour : examen des encours budgétaires, information sur la note d'analyse juridique concernant Sport et Vitalité puis élaboration du budget prévisionnel 2019.

Deux annonces les ont précédés, en lien avec la comptabilité :

- Chantal FERRARI a informé les participants du départ volontaire, au 2 janvier 2019, d'Axel DESCHAMPS qui s'est trouvé un nouveau poste. L'enregistrement de la comptabilité de la Ligue sera fait par intérim par Chantal, qui fait à la fois appel aux bonnes volontés pour l'aider dans ces tâches et à candidature pour remplacer Axel au plus tôt. Une offre de poste a été faite le jour même ;
- Jean PFAENDER a avisé les participants d'un changement prochain de logiciel comptable. Celui mis à disposition de la Ligue par Xavier DEMAY devant changer, Chantal FERRARI avait émis le souhait d'une recherche de ce qui existait sur le marché. Jean PFAENDER a rapidement indiqué les outils disponibles en insistant sur l'adéquation que semble offrir EBP avec son logiciel en ligne, la comptabilité implantée sur un serveur externe, l'option analytique, en bref ce que nous cherchons. René GERGELE fera part des informations qu'il aura pu glaner de son côté, l'objectif étant de commencer l'exercice 2019 avec un nouveau logiciel.

L'examen des comptes a surtout été l'occasion d'anticiper sur les dépenses et recettes à venir afin de dégager une vision de fin d'exercice. La comparaison 2017 / 2018, en pourcentage d'engagement sur 10 mois, n'a pas fait ressortir d'anomalie marquante.

En prenant les grands postes de comptabilité générale dans l'ordre numérique et en cherchant à extrapoler l'encours définitif sur 12 mois,

60 Achats : Il manque encore les tenues achetées pour les bénévoles dont le coût de 25 k€ sera en partie compensé par les Comités pour 6,9 k€ donc 18,1 k€ de plus à prévoir

61 Achats de sous-traitance et services extérieurs liés à l'investissement : Cap'Form Seniors est déjà à 75 k€ à fin novembre, il restera quelques lundis de la forme à comptabiliser et des subventions à verser aux clubs. L'économie à prévoir par rapport au budget est de l'ordre de 33 k€. En location de véhicules il faut ajouter 15 k€ (3,75 par trimestre) d'où un excédent de 5 k€ (19 au lieu de 14). Entre les indemnités jury (30 k€) et les tenues (19 k€) il resterait 49 k€ à comptabiliser contre 40 k€ prévus, mais les pénalités pour 10 k€ n'étaient pas prévues d'où équilibre avec le montant budgétisé

62 Services extérieurs liés à l'activité : Les deux grandes composantes restent les frais de déplacement et les frais d'hébergement. Pour l'hébergement reste 30 k€ à venir pour le stage en Espagne, pour le haut niveau les limites budgétaires ne seront pas dépassées en sachant que 20 k€ ont été enregistrés en novembre. Pour les frais de déplacement il devrait rester environ 25 k€ à venir. Pour la partie technique les 85 k€ prévus en hébergement / déplacement devraient être tenus. Reste à venir de l'ordre de 88 k€ dans les postes hors déplacement / hébergement ce qui laisse supposer que globalement le compte 62 ne sera qu'à 438 k€ contre les 558 k€ prévus.

63 Impôts et taxes : ce poste sera en dépassement probable de 18 k€ en raison de la taxe sur les salaires

64 Charges de personnel : du fait des charges sociales, ce poste sera en dépassement d'environ 30 k€

65 à 68 : pas d'observation particulière

Côté recettes

74 Subventions d'exploitation : côté Conseil régional, un document récent en donne le détail pour un montant global de 118 181 € (plus 2k€ affectés aux investissements). Côté CNDS nous serons à 95 800 €.

75 Autres produits de gestion courante :

- pour les licences, les entrées sont légèrement supérieures aux attentes mais l'erreur méthodologique de calcul prévisionnel (environ 1900 licences prises en septembre et octobre à un coût correspondant à la classe d'âge du moment, automatiquement révisée en novembre sans coût supplémentaire, d'où un manque à gagner de l'ordre de

24 k€ à imputer à nos calculs prévisionnels) amène à ne retenir qu'environ 405 k€ (pour 430 au budget);

- Pour les partenaires, il reste encore de nombreuses rentrées à venir (55 k€ AG2R, 24 k€ Carsat, 10,3 k€ Ville de Lyon, 24 k€ Shanghai, 12 k€ Sport et Vitalité, 13 k€ prestations santé / travail, 10 k€ chronométrie) soit environ 148,3 k€ à venir, à ajouter aux 163,6 k€ en cours ce qui amènerait à 311,9 k€ contre 357 budgétisés. Compte tenu de reports de 2018 sur 2019 et d'erreurs d'imputation, on devrait arriver à environ 341 k€.
- Globalement, resteraient encore à imputer 118 k€ en subventions, 30 k€ en mutations, 85 k€ en licences et 148 k€ en partenaires.

76 à 79 : pas d'observation particulière

En résumé, on aurait donc le tableau ci-dessous pour 2018, qui fait apparaître un excédent de recettes de 18 k€ (et non 70 k€ comme annoncé en réunion, les dépenses du compte 60 ayant été oubliées dans les calculs fiévreux de synthèse). Il faut rester prudent quant aux erreurs et omissions mais le différentiel permet cependant d'envisager la fin d'exercice avec optimisme.

60 Achats	53 000,00 €	11 201,03 €	70 Ventes et prestations de service
61 Achats de sous-trait. et sces ext	267 000,00 €		
62 Sces ext liés à l'activité	438 000,00 €		
63 Impôts et taxes	28 000,00 €		
64 Charges de personnel	351 000,00 €	226 169,89 €	74 Subventions d'exploitation
65 Autres charges de gestion courante	9 000,00 €	944 306,45 €	75 Autres produits de gestion courante
66 Charges financières	5 000,00 €	1 744,16 €	76 Produits financiers
67 Charges exceptionnelles		13 197,47 €	77 Produits exceptionnels
68 Dotations aux amts et prov	50 000,00 €	15 000,00 €	78 Reprises sur amts et prov
		7 776,00 €	79 Transfert de charges
	1 201 000,00 €	1 219 395,00 €	

Point rapide sur la note concernant Sport et Vitalité

Les avis divergent (sur la notion de délimitation du champ concurrentiel notamment) quant aux suites à donner à la longue note d'analyse (19 pages) des avocats fiscalistes lyonnais. Il est donc convenu que chaque participant fera état de ses interrogations à Jean PFAENDER, lequel se chargera de les répercuter aux avocats en vue d'un nouvel entretien d'éclaircissement afin de valider (ou non) l'option conclusive du rapport.

Elaboration du budget prévisionnel 2019

Les incertitudes étant encore plus nombreuses qu'un an plus tôt, les participants ne sont pas en mesure d'avancer des chiffres en réunion. Côté CTS, une réunion entre techniciens est prévue la semaine suivante pour élaborer le budget au moins dans sa partie dépenses. Côté commercial, Jérôme VILLON tâchera de produire sa partie dans les mêmes formes détaillées

que l'année précédente. Enfin pour le budget courant, Jean PFAENDER va préparer une trame qui sera retravaillée en concertation avec Chantal FERRARI. L'objectif est de disposer d'un document même imparfait, pour la prochaine réunion en janvier.

Au titre des informations et questions diverses, Chantal FERRARI fait état de travaux d'étanchéité du bâtiment à prévoir en 2019. S'ajouterait la mise en place d'une climatisation car l'aération en été ne suffit pas à maintenir une température raisonnable.

Chantal souhaiterait par ailleurs que les participants se documentent en vue de la possible création d'un groupement d'employeurs.

Enfin Béatrice PFAENDER rappelle qu'en fin d'année précédente une distribution de chèques cadeaux au personnel a été faite. Sollicités sur l'opportunité d'un bonus de fin d'année, les participants pensent que la même chose est envisageable cette année.

La séance est levée, après une interruption pour la pause déjeuner suivie d'une reprise vers 14h, à 15h40. La date de la prochaine réunion n'a pas été fixée mais se tiendrait idéalement durant la première quinzaine de janvier à Bourgoin, le jeudi ou le vendredi. L'ordre du jour portera sur l'examen des comptes définitifs 2018 et sur le budget prévisionnel 2019. **La réunion débordera probablement largement sur l'après-midi.**